



## Commission Régionale de l'Arbitrage Section Administrative

### Procès-Verbal N°5

---

Réunion en visioconférence du 30 novembre 2023

---

Participants : MM. B. CYPRIEN - B. DELORME - L. GUILLARD

En application des directives édictées par la Commission Fédérale Médicale, la Section rappelle aux arbitres que le nombre maximum de matchs autorisés est limité à DEUX, en tant qu'arbitre central, pour la période allant du samedi matin au lundi soir.

#### I. COURRIERS

##### 1. FFF – LIGUES – DISTRICTS

**Courriel du 30/11/2023 du District de Seine Saint Denis** informant que M. ARROUD Mouhsine Arbitre Foot Diversifié ne souhaite plus officier pour le compte de La Ligue  
**La Section transmet à la Section des Désignations.**

##### 2. CLUBS

**Courriel du 07/11/2023 de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE (542497)**, en prévision du match Coupe Gambardella Nanterre / Espérance Aulnaysienne.  
**La Section prend note.**

**Courriel du 07/11/2023 de Groslay F.C (523266)**, à la suite du match Anciens R2 - FC GROSLAY / US EZANVILLE ECOUEN.  
**La Section transmet à la Section des Désignations.**

**Courriel du 23/11/2023 de CHATELET EN BRIE U.S (500677)**, à la suite du match C.D.M R3 contre BRETIGNY PORTUGUAIS.  
**La Section prend note.**

**Courriel du 23/11/2023 d'AVICENNE FUTSAL (551972).**  
**La Section prend note.**

**Courriel du 29/11/2023 de VIKING CLUB PARIS (550114)**, informant de l'absence de l'Arbitre lors du match VIKING CLUB PARIS / DRANCY Futsal du 26/11/2023.  
**La Section demande des explications à l'arbitre initialement désigné.**

### 3. ARBITRES

**Courriel du 03/11/2023 de M. BASMIH Said, Arbitre foot diversifié,** informant la C.R.A. de sa disponibilité pour arbitrer les samedis et dimanche matin  
**La Section transmet à la Section des Désignations.**

**Courriel du 26/09/2023 de M. DRON Enzo, Stagiaire Ligue Futsal,** souhaitant être remis à la disposition de son District.  
**La Section accède à sa demande et transmet le courriel à la C.D.A du 92.**

**Courriel du 13/11/2023 de Melle CHRIFI ALAOUI Inass, Arbitre Ligue Féminine,** informant de son indisponibilité jusqu'au 20/03/2024 pour raisons professionnelles.  
**La Section transmet à la Section des Désignations.**

**Courriel du 15/11/2023 de M. CORBAUT Amine,** à la suite de son absence lors du match Mennecey/Mormant du 01/10/2023 en Gambardella.  
**La Section transmet au District de l'Essonne**

**Courriel du 16/11/2023 de M. CARROT Antoine, J.A.L,** par suite de sa reprise et le passage en catégorie séniors, transmis à la section désignation et confirme que ce dernier est classé J.A.R.  
**La Section ne peut donner suite à la demande en application du règlement de l'Arbitrage.**

**Courriel du 22/11/2023 de M. EL HASAN Oaiss, A.A.1,** remerciant la C.R.A. à la suite de sa désignation lors du 7ème tour de Coupe de France.  
**La Section le remercie.**

**Courriel du 22/11/2023 de M. Abdessalem, Arbitre Futsal R3,** à la suite de son absence lors du match R3 Trappes / Courbevoie.  
**La Section prend note.**

**Courriel du 27/11/2023 de M. HAMOUDA Majdi, Arbitre R1,** informant de sa disponibilité le samedi à compter du 02/12/2023.  
**La Section transmet à la Section des Désignations.**

**Courriel du 30/11/2023 de M. Charly LEGENDRE, Arbitre R1,** informant de sa disponibilité pour arbitrer les samedi et dimanche.  
**La Section transmet à la Section des Désignations.**

**Courriel du 30/11/2023 de M. TANRIVERDIO Inan, Arbitre R3,** informant de sa disponibilité pour arbitrer le samedi à partir de 14H.  
**La Section transmet à la Section des Désignations.**

## II. SITUATION DES EFFECTIFS

### 1. MUTATION

**Courriel du 17/11/2023 de M. MDIMAGH Tarek,** Arbitre en provenance de la Fédération Tunisienne de Football.  
**La Section est toujours dans l'attente de la validation de son dossier (voir P.V. N°1 du 31 juillet 2023).**

**Courriel du 28/11/2023 de Monsieur GHAZI Rhouma,** Arbitre en provenance de la Fédération Tunisienne de Football sollicitant une mutation en Ligue de Paris IDF.  
**La Section demande à ce dernier de lui transmettre un document d'autorisation de résider sur le territoire national, à réception de ce document un dossier médical lui sera adressé.**

## 2. CONGÉS SABBATIQUES

**Courriel du 17/11/2023 de M. CHERAIET Tarek, Arbitre R2, sollicitant une année sabbatique pour raisons professionnelles.**

**La Section accède à sa demande et transmet une copie de la présente information au club de CHATILLON S.C.M.**

M. CHERAIET ne pourra pas effectuer le nombre de matchs (15) requis au statut de l'arbitrage. Il lui appartient de se rapprocher de la section avant le 15 mai 2025 afin de lui notifier ses intentions pour la saison 2024/2025.